

### Mode de calcul du Quotient Familial (QF)

Revenu imposable divisé par 12, puis divisé par le nombre de parts.

Quotient Familial *	Enfant de Bassussarry	Enfant hors Bassussarry
	JOURNÉE	JOURNÉE
De 0 à 650 €	8 €	10 €
<b>Nouveau!</b> De 651 à 750 €	10 €	12 €
De 751 à 1000 €	12 €	14 €
De 1001 à 1500 €	15 €	17 €
+ de 1500 €	17 €	19 €

Janvier 2022

- L'aide aux temps libres (ATL) de la CAF (4€/jour) est déductible de ces tarifs pour les familles bénéficiaires (joindre le document ATL, depuis le 06 janvier 2020 l'ATL concerne les familles dont le quotient familial est < à 750 €).
- Familles nombreuses : ½ tarif à partir du 3<sup>ème</sup> enfant présent au C.L.S.H.

*Pour les familles non domiciliées à Bassussarry, sous réserve de disponibilité de places, un supplément de 2€/jour sera appliqué aux tarifs ci-dessus.*

# CENTRE de loisirs de BASSUSSARRY



La CAF des Pyrénées-Atlantiques accompagne financièrement notre structure (Prestation de Service, CTG, Aides à l'investissement)



**Ouverture du centre du Lundi 14 au vendredi 25 Février 2022.**

Afin de respecter les protocoles sanitaires en vigueur depuis le 22 juin 2020, voici les modalités d'accueil SPÉCIALES pour le centre de loisirs de Bassussarry :



- Accueil uniquement à la journée
- Horaires de 7h30 à 18h30
- Arrivée entre 7h30 et 9h30 dernier délai
- Départ uniquement à partir de 17h

Des objectifs éducatifs visant l'enfant dans son développement individuel et dans sa participation sociale.

Des axes pédagogiques majeurs : L'espace temps libre doit être l'occasion d'une vie sociale avec d'autres enfants et adultes. L'important n'est pas tellement l'activité mais surtout la façon dont les enfants la vivent. Le jeu a une fonction d'apprentissage. L'activité ludique sert de préparation à la vie. Elle aide à se construire physiquement, intellectuellement et socialement.

**Centre de Loisirs** - Allée de Bielle Nave – 64200 BASSUSSARRY

☎ 05.59.43.38.35

☎ 06.16.75.21.91

Site : [www.bassussarry.fr](http://www.bassussarry.fr)

Mail : [alsh@bassussarry.fr](mailto:alsh@bassussarry.fr)



**SEULEMENT** demande par internet ou bulletin à déposer dans la boîte aux lettres du centre (ALSH) situé sur le parking du haut ou celle située à l'entrée, au plus tard le mercredi 26 janvier 2022 à 18h00.

### CE QU'IL FAUT FAIRE

- ☛ Remplir la fiche sanitaire et le dossier familial si cela n'a pas été fait en septembre 2019.
- ☛ Remplir le bulletin d'inscription pour la période concernée, à défaut en avoir fait la demande par mail à l'adresse [alsh@bassussarry.fr](mailto:alsh@bassussarry.fr)
- ☛ *LA FACTURE correspondant aux inscriptions devra être acquittée au plus tard le dernier jour de présence de l'enfant. Toute réservation non annulée avec au moins 48 HEURES D'AVANCE SERA FACTURÉE.*

**Aucune réservation ne pourra être enregistrée si le dossier est incomplet.**



Liste des pièces à fournir :

- Le dernier avis d'imposition ou de non imposition, et/ou la notification d'Aides aux Temps Libres CAF (si vous en bénéficiez)
- Une attestation d'assurance civile extrascolaire de votre enfant. (Sauf pour les enfants scolarisés à l'école de Bassussarry)
- La photocopie du carnet de santé à la page des vaccinations.



### CE QU'IL FAUT SAVOIR

Le C.L.S.H. communal de Bassussarry fonctionne à l'année, et ouvre ses portes les mercredis, les petites et grandes vacances scolaires.

*Le Centre de Loisirs est fermé les samedis, dimanches et jours fériés ainsi que la dernière semaine d'Août et pendant les vacances de Noël.*

- ✓ Un cahier doit être rempli par les parents pour toute arrivée et départ de l'enfant au centre de loisirs.

**ATTENTION :** Aucun enfant n'est autorisé à ARRIVER tout seul le matin, n'y à PARTIR seul directement au portail le soir (même exceptionnellement, même avec un mot des parents).

- ✓ Une procuration est nécessaire et obligatoire à toute personne autre que les parents venant récupérer les enfants.



**Le Centre de Loisirs accueille en priorité les enfants domiciliés à Bassussarry, âgés de 3 à 14 ans.**

## LES HORAIRES



**De 7h30 à 18h30.**

**Afin de respecter le protocole sanitaire en vigueur du 22 juin 2020, voici les modalités d'accueil pour le centre de loisirs de Bassussarry depuis cet été 2020 :**

- Accueil uniquement à la journée
- Horaires de 7h30 à 18h30
- Arrivée entre 7h30 et 9h30 dernier délai
- Départ uniquement à partir de 17h
  - Déroulement d'une journée classique :
- ❖ De 7h30 à 9h30 et de 17h00 à 18h30 : accueil échelonné et temps libre organisé
- ❖ De 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00 : activités.
- ❖ De 12h00 à 14h30 : repas et temps libre organisé.

**Les enfants sont pris en charge par des animateurs et des éducateurs sportifs diplômés.**

## LES ACTIVITES

**Le programme des activités mis en place par l'équipe d'animateurs, en référence aux projets éducatif et pédagogique du C.L.S.H. est affiché à la semaine.**

